



Extrait du registre des délibérations
du Conseil Municipal

Séance du 17 septembre 2015

date de convocation
08 septembre 2015

date d'affichage
10 septembre 2015

nombre de conseillers
en exercice 23
présents 16
votants 19

objet : 2015-09-054

**RENOUVELLEMENT DE LA
CONCESSION DE PLAGE**

Acte rendu exécutoire
après dépôt en Préfecture le
23 septembre 2015

et publication ou notification
du 23 septembre 2015

L'an deux mil quinze, le dix-sept septembre à 18 heures 30

Le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie en séance publique sous la présidence de Monsieur LECOMTE Jean-Paul, Maire de Cayeux-Sur-Mer. Etaient présents tous les membres en exercice à l'exception de

Mme Clémentine BOUVILLE qui donne procuration à M. Thierry BOUVILLE

Mme Annie CHARLEMAGNE qui donne procuration à Mme Pascale BON

M. Emmanuel NOIRET qui donne procuration M. David ROBART

ABSENTS : Mme Monique SZABLOWSKI Monique – M. Philippe PROUVOST – Mme Violette CLÉRET – Mme Nathalie HUIART

Mme Pascale BON a été élue secrétaire de séance à l'unanimité.

La séance étant ouverte

Monsieur le Maire explique que la précédente concession de plage est arrivée à échéance, et que depuis 2006, la commune bénéficie annuellement d'autorisations temporaires d'occupation du domaine public maritime.

Un dossier va être déposé, dès finalisation afin de solliciter un renouvellement de la concession de plage pour une durée de 12 ans.

Une délibération du Conseil Municipal est nécessaire afin qu'une enquête publique soit lancée par les Services de l'Etat à réception du dossier.

Le Conseil municipal après en avoir délibéré, à l'unanimité

SOLLICITE le renouvellement de la concession de plage pour la plage dite de la ville, pour une durée de 12 ans.

AUTORISE Monsieur le Maire à signer tout acte et à entreprendre toute démarche concourant à l'exécution de la précédente délibération.

Fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus.



Pour extrait certifié exact

Le Maire,

Jean-Paul LECOMTE